

PROPRIÉTAIRE ?



LOUEZ+
facile solidaire
et sécurisé

JUSQU'À -65%
DE RÉDUCTION D'IMPÔTS
+ 13 000 €
DE PRIMES

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES D'UNE LOCATION SÉCURISÉE ET SOLIDAIRE

Illustration : Ben Bert — Conception graphique : Améziène Mourét


**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**


**PRÉFET
DE L'ISÈRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
de l'emploi, du Travail
et des Solidarités

 grenoblealpesmetropole.fr/louezplusfacile


Agence
nationale
de l'habitat


Loc'Avantages
La réduction d'impôt qui profite à tous


Un
Toit
Pour
Tous

 **N° Vert**
0 800 71 08 70

PARTENAIRES
DE LA FONDATION
ABRI FEMME

CONCILIEZ GESTION SÉCURISÉE DE VOTRE LOGEMENT ET GESTE SOLIDAIRE

- ✓ **UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE**
→ réduction d'impôts annuelle de 40 à 65% sur les loyers perçus
- ✓ **DES PRIMES**
→ jusqu'à 3 000 € versés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
→ jusqu'à 10 000 € versés par la Métropole
(en fonction de la typologie du logement et du loyer appliqué)
→ une prime supplémentaire de 2 000 € pour un logement vacant depuis plus de deux ans
- ✓ **UNE LOCATION SEREINE**
→ gestion confiée à une agence immobilière,
spécialisée et expérimentée dans la gestion locative à caractère social
→ adaptée aux besoins du propriétaire et du locataire
- ✓ **UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET VALORISÉ**
→ des garanties contre les éventuels impayés et dégradations
- ✓ **UNE LOCATION SOLIDAIRE**
→ permettre à un ménage modeste d'accéder à un logement abordable

LES CONDITIONS — VOS ENGAGEMENTS

- logement situé sur le territoire de la Métropole de Grenoble, hors Quartiers Politique de la ville
- logement neuf ou ancien, non meublé, libre d'occupation
- logement décent et étiquette énergétique ≥ E
- signature d'une convention « sans travaux » avec l'ANAH pour une période de 6 ans
- respecter un plafond de loyer (choisi au moment du conventionnement) : application d'une décote par rapport au loyer libre



Il nous a semblé évident que c'était la bonne solution. Financièrement, les primes sont intéressantes et nous avons envie de contribuer à une démarche sociale via une association qui s'occupe de tout et qui rassure.

Propriétaire d'un T4 à Grenoble

Je suis seule avec deux enfants à charge. Avant Louez+facile, j'étais locataire d'un logement dans le parc privé (non social), l'appartement était petit et très cher (T1). Ma demande de logement social datait de quelques années et un Toit pour Tous m'a proposé cet appartement. Je suis très contente!

Locataire d'un logement Louez + Facile

